



Paris, le 15 mars 2024

Calcul des retraites sur les 25 meilleures années : la FNSEA claque la porte

Ce matin, les syndicats agricoles, plusieurs parlementaires, des représentants des ministères concernés et la Mutualité sociale agricole étaient réunis à l'invitation du cabinet du Premier ministre pour une nouvelle réunion sur la mise en œuvre du calcul des retraites agricoles sur les 25 meilleures années.

Alors que le lancement de la réforme doit intervenir au 1^{er} janvier 2026, les propositions sur la table en repoussent toujours l'application à 2028.

Cette proposition de report est inacceptable alors que les solutions techniques pour une mise en œuvre en 2026 sont à portée de main, en commençant avec les 25 meilleures années de points de retraite proportionnelle avant de basculer progressivement sur les 25 meilleures années de revenus en cohérence avec les salariés et les autres indépendants.

Comme nous l'avons rappelé, nos propositions pour une application en 2026 sont finançables et ne génèrent aucun perdant dans leur mise en œuvre. De plus, elles peuvent, sans difficulté, être mise en application par la MSA, comme cela a été confirmé en séance.

Ce report est encore plus intolérable quand, à l'unanimité, les parlementaires ont voté une application dès 2026.

A l'heure où il s'agit de donner, dans le cadre du PLOA en préparation, des perspectives aux plus jeunes générations et de renouveler la population agricole, retarder les départs est incompréhensible.

Dans ces conditions, la FNSEA a choisi de quitter la séance enjoignant le gouvernement de respecter tant la représentation nationale que les agriculteurs en attente des effets d'une réforme qui touche leur dignité.

Contact presse : Antoine Giacomazzo – antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr – 07 78 11 69 86